

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

63 Rue d'Inkermann 35000 RENNES

DH 517

INFORMATION DE COMMANDE

Date de commande : 16/06/2023

Valide jusqu'au : 16/12/2023

N° de commande : 412245

Adresse : 63 Rue d'Inkermann 35000 RENNES

Cadastre :

35238 000 DH 517

Commune : RENNES

Code postal : 35000

Code insee : 35238

Lat/Long : 48.10399135 , -1.690714720337196

Vendeur ou Bailleur :

CONSORTS BUISSET

Acquéreur ou locataire :



RESUME DE L'ETAT DES RISQUES

Réglementaire

RADON Niveau 3

Fiche Radon

SEISME Niveau 2

Fiche seisme

ENSA/PEB Aucun

Recul du trait de côte Non concerné

Informatif : ERPS

BASOL 0

BASIAS 39

ICPE 2

Sols Argileux Faible ou Nul (1)

(1) Etude géotechnique du sol non requise (Loi ELAN, Article 68)

Risque naturel Inondation	[Approuvé] Le 10/12/2007 : Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau Vilaine
Exposition	DH 517 NON
Risque minier	Aucun plan de prevention des risques minier recensé sur cette commune
Risque technologique	Aucun plan de prevention des risques technologique recensé sur cette commune
INFORMATIONS LEGALES	Cliquez sur le lien suivant pour trouver les informations légales, documents de références et annexes qui ont permis la réalisation de ce document. https://www.etat-risque.com/s/MXJNB

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : georisques.gouv.fr (article R.125-25)

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

Aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon, sols pollués et nuisances sonores

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N°

du

Mis à jour le

2. Adresse ou parcelles

Code postal ou Insee

Commune

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN)

> L'immeuble (ou au moins une parcelle) est situé dans le périmètre d'un PPR **N** Oui Non

Prescrit

Anticipé

Approuvé

Date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondation

crue torrentielle

remontée de nappe

avalanches

cyclone

mouvements de terrain

sécheresse géotechnique

feux de forêt

séisme

volcan

autres

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERS (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR **M** Oui Non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvements de terrain

autres

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non

Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique

Effet thermique

Effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR T approuvé Oui Non

Extraits des documents de référence -> Cf: cartographies ci dessous

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble Oui Non

est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE SISMIQUE RÉGLEMENTAIRE

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

zone 1 Très faible

zone 2 Faible

zone 3 Modérée

zone 4 Moyenne

zone 5 Forte

INFORMATION RELATIVE À LA POLLUTION DE SOLS

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU ZONAGE RÉGLEMENTAIRE À POTENTIEL RADON

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3 Oui Non

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE SUITE À UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UNE ZONE EXPOSÉE AU RECUIL DU TRAIT DE CÔTE (ZERTC)

> L'immeuble est situé dans une zone exposée au recuil du trait de côte N/C* à l'horizon de 30 ans à l'horizon entre 30 et 100 ans Non

*Non communiqué (en cours d'élaboration par la commune)

Vendeur ou Bailleur
CONSORTS BUISSET

Date / Lieu
16/06/2023 / RENNES

Acquéreur ou Locataire

ETAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112-3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° du Mis à jour le

2. Adresse

Code postal ou Insee

Commune

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

Oui Non

Révisé

Approuvé

Date

Si oui, nom de l'aérodrome :

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

Oui Non

Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

Oui Non

SITUATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DU PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)

L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

NON
Aucun

zone A¹
Très forte

zone B²
Forte

zone C³
modérée

zone D⁴
Faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code de l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture). Nota bene : Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE PERMETTANT LA LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES NUISANCES PRISENT EN COMPTE

Document de référence :

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'Institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Le plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de :
peut être consulté à la mairie de la commune de : RENNES
où est sis l'immeuble.

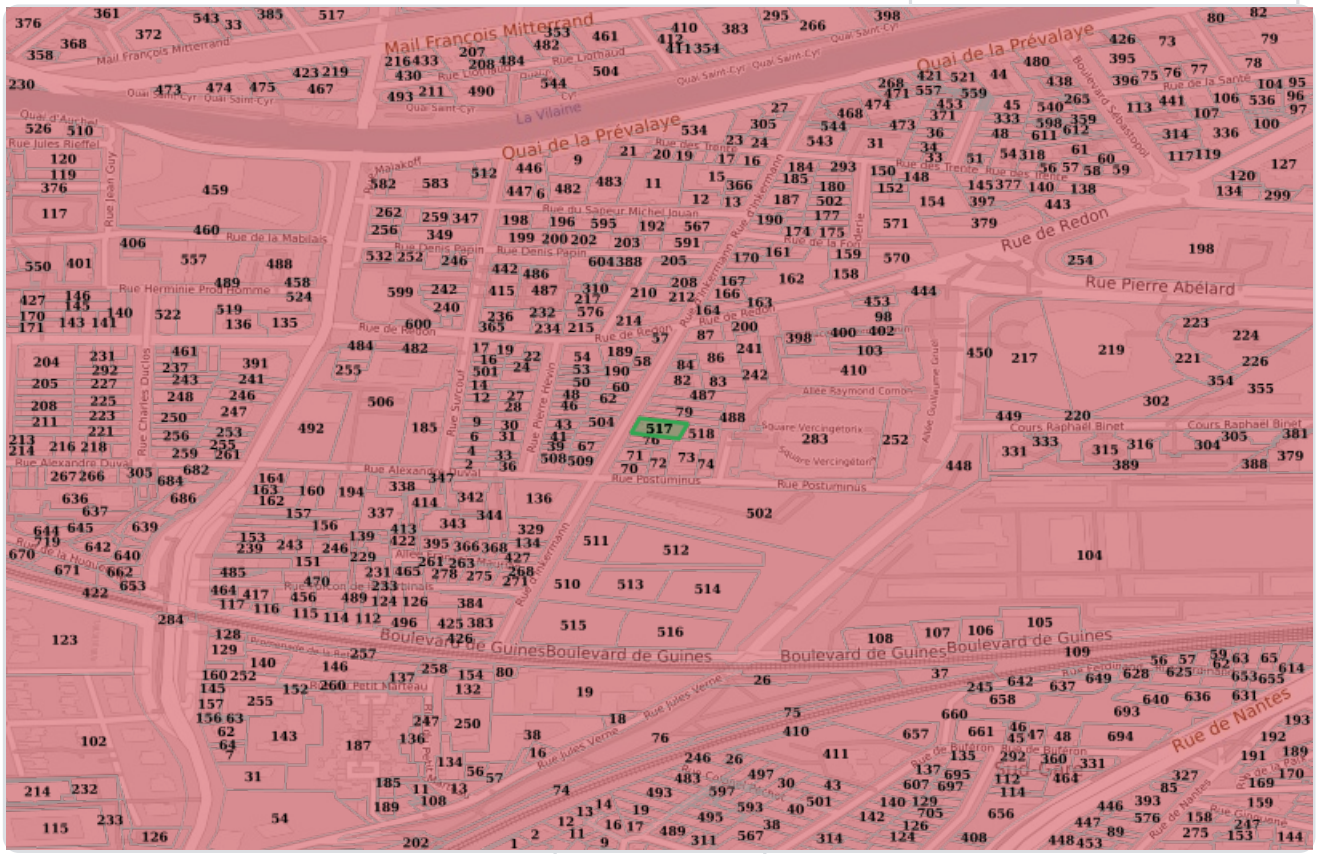
Vendeur ou Bailleur
CONSORTS BUISSET

Date / Lieu
16/06/2023 / RENNES

Acquéreur ou Locataire

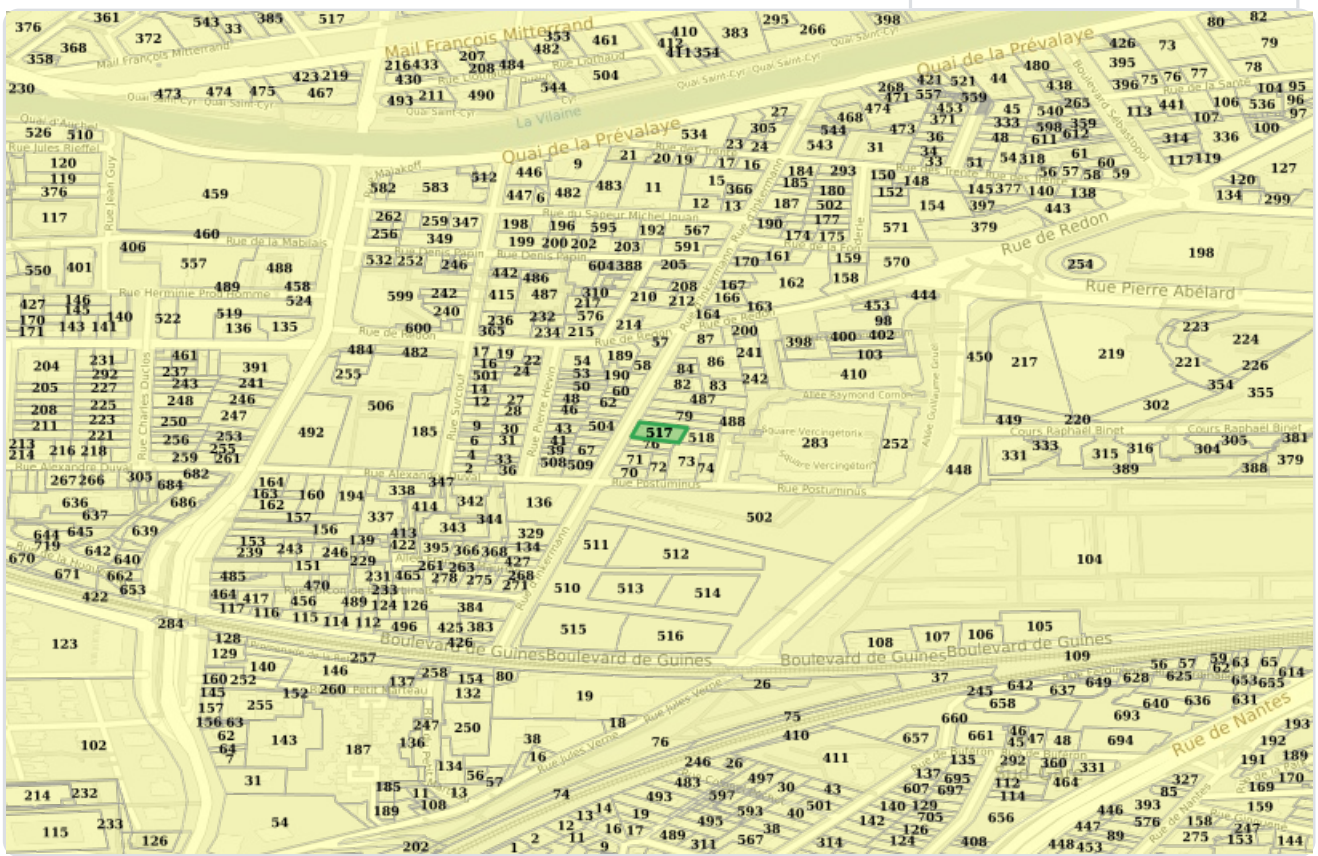
information sur les nuisances sonores aériennes pour en savoir plus. consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

RADON



Niveau 3

SÉISME



2 - Faible

BASOL-BASIAS



● Basias

ICPE



● ICPE

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT (PEB)



Non concerné

SIS



Non concerné

Liste des sites BASIAS (à moins de 500 mètres)

Base de données des Sites Industriels et Activités de Services

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
-	DI GIOVANNI / QUINQUENEL Marcel / LASSERRE Antoine / ANNE Michel / PURFINA FRANCAISE SOCIETE, station service FINA	123 mètres
-	Sté Minière et Métallurgique de Penarroya / Sté Minerais et Métaux, fabrique de tuyau de plomb	151 mètres
-	CPE RENNES, transformateur au PCB	210 mètres
-	PANHALEUX Ets SARL, forge et taillanderie	231 mètres
-	MONNIER, garage tôlerie GARAGE FIAT	239 mètres
-	DU PLESSIS XAVIER, garage	245 mètres
-	MOUNIER Léon, forge et serrurerie pour automobiles	246 mètres
-	MONNIER, garage tôlerie GARAGE FIAT	255 mètres
-	VRIGNON Albert, forge serrurerie	294 mètres
-	HOVASSE et Fils Sté, dépôt d'acétylène dissous	295 mètres
-	ARMOGEL / TOLLEMER Pierre, réfrigération par l'ammoniac	303 mètres
-	CHANTREL Ets, fabrication d'éléments en métal pour la construction	306 mètres
-	VALENTIN Jean, tannerie	322 mètres
-	PANHALEUX Frères, forge et taillanderie	348 mètres
-	PROST TRANSPORTS SA, garage ; atelier de charge d'accumulateur ; station service et atelier d'application de peintures	349 mètres
-	GUY, fonderie	349 mètres
-	REUZE Frères, fabrique de superphosphates	363 mètres
-	GUY et MANCELLE, fonderie	364 mètres
-	MOREAU SARL / SOCIETE AUXILIAIRE D'AIDE GENERALE / MOISAN SARL / CLOTEAUX SARL / MARTEL / GUILLOUX MICHEL / CONTRI / COMPAGNIE FRANCAISE DE RAFFINAGE, station service RELAIS DES TRENTE	383 mètres
-	MINISTERE DE L'INTERIEUR, transformateur au PCB	395 mètres
-	CATELLE et FOUCHER Etablissements / ENTREPOTS BUFERON SA, fabrique d'hypochlorites alcalins	413 mètres
-	FRANCE TELECOM, transformateur au PCB	422 mètres
-	Non indiqué	438 mètres
-	JOSSET Eugène, dépôt de carburant	445 mètres
-	PROST TRANSPORTS SA, transformateur au PCB	450 mètres
-	DURLACH Usines Sté, travail des métaux	451 mètres
-	PROST TRANSPORTS SA, garage automobile	458 mètres
-	LEGUAY, tôlerie peinture	467 mètres
-	Non indiqué	468 mètres
-	JOUAN Georges, vernissage des métaux	476 mètres
-	ROULLIER André/ GALLAIS, station-service	478 mètres
-	Non indiqué	481 mètres
-	Non indiqué	481 mètres
-	GARAGE DE LA TOUR D'AUVERGNE SARL / DENIS GUY / BUCHOUX ALAIN / JUMEL / BRU ANDRE / AUTO RENNES PNEUMATIQUES SARL, garage et station service	482 mètres
-	Non indiqué	483 mètres
-	HERVE Jules, station-service	490 mètres
-	ROY Armand, vernissage de métaux	491 mètres
-	Cie de l'Union, usine à gaz	497 mètres
-	PIGNON Jacques, atelier de tôlerie et peinture	500 mètres

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
0005504059	TERRITOIRES (PROST TP (SA) - UPS) RENNES	361 mètres
0053502423	SUPERHALLES INVESTISSEMENTS RENNES	471 mètres

Préfecture : Ille-et-Vilaine

Commune : RENNES

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble
63 Rue d'Inkermann 35000 RENNES
35000 RENNES

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/1993	11/06/1993	11/06/1993	03/12/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	05/01/2001	07/01/2001	07/01/2001	23/02/2001	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	13/08/2020	13/08/2020	13/08/2020	03/12/2020	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	24/03/2001	27/03/2001	27/03/2001	18/07/2001	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Tempête	15/10/1987	16/10/1987	16/10/1987	24/10/1987	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	30/06/2009	30/06/2009	30/06/2009	21/10/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	12/11/2000	12/11/2000	12/11/2000	23/02/2001	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	31/01/1995	31/01/1995	08/02/1995	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	08/06/1993	09/06/1993	09/06/1993	10/10/1993	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	19/09/2009	19/09/2009	19/09/2009	21/10/2009	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Mouvement de Terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Etabli le :

16/06/2023

Cachet / Signature du vendeur ou du bailleur

Nom du vendeur ou du bailleur

CONSORTS BUISSET

Nom de l'acquéreur ou du locataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs :

www.georisques.gouv.fr